

99e session de la Conférence internationale du Travail 2010

Soumis par Secrétariat International
27-05-2010

La JOCI se fera l'écho des revendications des jeunes travailleurs domestiques à la 99e session de la CIT 2010

« Je m'appelle Rebecca et j'ai 23 ans. Je viens d'Arequipa, une ville rurale du Pérou. Cela fait près de 10 ans que je travaille comme employée de maison à Lima, sans contrat et en changeant d'endroits. Je suis mère célibataire ; j'ai un enfant de 7 ans. Le salaire que je gagne est très peu élevé ; j'ai juste de quoi couvrir mes besoins personnels. C'est très difficile d'épargner un peu d'argent dans ces conditions. J'ai de longs horaires de travail et mes heures supplémentaires ne sont pas rémunérées. Tout au long de mes 10 années de travail, j'ai eu de très mauvaises expériences, comme la plupart des travailleurs domestiques. J'ai été abusée sexuellement par mes employeurs. » JOC du Pérou

La Jeunesse Ouvrière Chrétienne Internationale se fera l'écho des revendications des jeunes travailleurs domestiques du monde lors de la 99e session de la Conférence internationale du Travail (CIT) 2010.

L'OIT tiendra sa conférence annuelle à Genève du 2 au 18 juin 2010. La conférence est une réunion tripartite qui rassemble des représentants des employeurs, des gouvernements et des travailleurs. Les points inscrits à l'ordre du jour de la conférence sont d'une importance toute particulière pour la JOCI :

- Un travail décent pour les travailleurs domestiques (Action normative en vue de l'adoption possible d'une convention complétée par une recommandation).
- Le VIH/sida et le monde du travail (Action normative, deuxième discussion en vue de l'adoption d'une recommandation autonome).
- Discussion sur l'objectif stratégique de l'emploi (Première discussion du cycle de discussions récurrentes sur le suivi de la Déclaration de l'OIT de 2008 sur la justice sociale pour une mondialisation équitable).
- Examen des modalités de suivi de la Déclaration de l'OIT de 1998 relative aux principes et droits fondamentaux au travail.

Les discussions de cette 99e session, en particulier celles portant sur les travailleurs domestiques et sur la justice sociale pour une mondialisation équitable, sont autant plus importantes pour la JOCI que de nombreux mouvements nationaux jocistes mènent des actions visant à améliorer les conditions de vie et de travail des jeunes travailleurs domestiques.

Les représentants de la JOCI, Geethani Peries (présidente internationale, Sri Lanka), Marcos Rondon (membre de l'équipe internationale, Venezuela), Christian Doumingou (président national de la JOC du Gabon), Noelia Samudio (militante et dirigeante de la JOC du Paraguay), porteront les revendications de la JOCI à la 99e session de la CIT, en collaboration avec Social Alert.

Nous recommandons que la convention de l'OIT sur le travail domestique inclue les droits garantis dans les conventions de l'OIT relatives à :

-

La liberté d'organisation et de négociation collective ;

-

La durée du travail ;

-

Le salaire minimum et l'égalité de rémunération ;

-

La sécurité et la santé des travailleurs ;

-

La sécurité sociale ;

ainsi qu'une disposition spéciale sur les travailleurs migrants (garantissant les droits et protections énoncés dans la Convention de l'ONU sur la protection des droits des travailleurs migrants et des membres de leur famille).

En solidarité,

Geethani Peries

Présidente de la JOCI